

CONSEIL MUNICIPAL

☞ **REUNION DU 25 JANVIER 2024** ☞

PROCES VERBAL SOMMAIRE

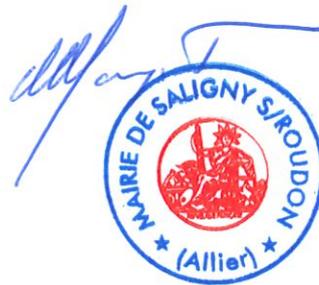
Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ PROGRAMMES 2023- DEMANDES D'ACCORDS DEFINITIFS DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DE-PARTEMENTAL
- ▶ ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS 2024
- ▶ INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT



NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13

Présents : 8

Votants : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARQUANT, Maire

Date de la convocation : 20 janvier 2024

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, DUBOIS Jean-Marie, KLEE Arnaud, PERONNET Chantal, PETIT Dominique.

Absent(s) excusé(s) : DE BARTILLAT Gérard, DESMOULES Maryse, PACAUD Quentin, CHARPIN Karine, LAMOTTE Magali

Absent (s) :

Procuration (s) : DE BARTILLAT Gérard à LAINÉ Lionel, DESMOULES à CHABERT Gilles, CHARPIN Karine à PETIT Dominique, LAMOTTE Magali à PERONNET Chantal

Secrétaire de séance : ROUX Sylvain

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.

Délibération n° 01 – 2024 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER – DECISIONS DES ATTRIBUTIONS DEFINITIVES DES SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2023

Le Maire informe l'assemblée des avis favorables de la commission permanente du Conseil départemental en date du 22 mai 2023 pour les programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2023 et qui font l'objet de demandes d'accords définitifs,

Les Plans de financements sont les suivants :

1. Reconquête des centres villes et centres bourgs (RCVCB) :

- a) **Création du gîte communal** : le Maire fait part à l'assemblée qu'aucun marché notifié et devis accepté n'ont été réalisés à ce jour. Les dossiers d'appel d'offres sont en cours de réalisation par le bureau d'architecture ARCH & CO. La commune décide de demander le soutien du conseil départemental dans le cadre de la phase « études » à hauteur de 50 %.

Dépenses HT		Recettes	
LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE – SITUATION 1	2 376.00		
LA FABRIQUE D'ARCHITECTURE – SITUATION 2	6 328.00		
VENUAT Sébastien – SITUATION 1	800.00		
DEVIS CREA SYNERGIE	2 137.50	DEPARTEMENT 50 %	13 371.45
IMMOBILIS DIAGNOSTIC	900.00		
BUREAU ARCH & CO Maîtrise d'œuvre	14 201.41		
		TOTAL DES AIDES	13 371.45
		Autofinancement	13 371.46
TOTAL	26 742.91	TOTAL	26 742.91

- b) **Sécurisation de la RD15** : le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du bon déroulement de l'exécution des travaux de surface, il convient de programmer une étude du schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Le conseil municipal sollicite le conseil départemental pour la modification du calendrier prévisionnel de réalisation des programmes du contrat de Reconquête des Centres Bourgs et Centres Villes afin de déterminer les opérations prioritaires.
- c) **Travaux ex- boulangerie – Création d'un commerce / artisanat – aménagement de vans et ventes de pièces détachées –sur la base de la 1^{ère} tranche soit la moitié du programme de 67 000.00 HT**
- o Conseil Départemental – dispositif « service en milieu rural »
 - o Préfecture – DETR- attractivité du territoire

Détail du plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
DEVIS		DETR 35 %	12 019.13
SAS GIRAUD	8 361.00		
ENTREPRISE TASCON Philippe (décapage empierrement)	1 050.00		
EURL Vincent FONTAINE	8 505.18		
SARL SALY MAT	8 921.20		
ENTREPRISE TASCON Philippe (démolition)	1 950.00		
CHABERT Electricité	5 553.00		
		DEPARTEMENT 35 %	12 019.13
		TOTAL DES AIDES	24 038.26
		Autofinancement	10 302.12
Sous-total	34 340.38	Sous-total	34 340.38
Solde	32 659.62	Solde	32 659.62
TOTAL	67 000.00	TOTAL	67 000.00

3. Travaux aux bâtiments communaux – Ecole primaire et garderie scolaire

- Conseil Départemental - dispositif de solidarité départementale 2023
- Préfecture – DETR - dispositif pour la construction ou le gros entretien d'équipements communaux ou intercommunaux,

Détail du plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
DEVIS		Conseil Départemental 50% / base 10 000	5 000.00
PLM HABITAT	17 998.16		
PLM HABITAT	3 641.03	DETR 30 %	6 491.75
		TOTAL DES AIDES	11 491.75
		Autofinancement	10 147.44
TOTAL	21 639.19	TOTAL	21 639.19

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- *d'adopter les plans de financement exposés en annexe de chaque programme*

- M le Président du Conseil départemental de l'Allier,
Pour les soutiens et les attributions des accords définitifs des subventions pour les projets cités ci-dessus.

1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS 2024

a. Etat comptable par opération réalisée en 2023

Situation Comptable par opération
Dépenses / Recettes
COMMUNE DE SALIGNY SUR ROUDON - 2023

Investissement

DEPENSES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
314	MARCHE COUVERT	95 888,00	69 503,57	26 384,43
316	PROPRIÉTÉ ADMART - DEMOLITION	5 000,00	5 000,00	0,00
334	ADRESSAGE COMMUNAL	6 621,00	0,00	6 621,00
335	AMENAGEMENT D'UN POINT MULTI-SERVICES	7 080,00	7 080,00	0,00
336	ACCESSIBILITE PMR BATIMENTS COMMUNAUX	23 882,00	3 441,67	20 440,33
337	CREATION AIRES DE PIQUE-NIQUE	9 511,00	5 230,00	4 281,00
344	TRAVAUX D HARMONISATION BATI COMMUNAL	17 556,00	6 884,40	10 671,60
345	ETUDE DE RECONQUETE DU CENTRE BOURG	17 695,00	16 067,00	1 628,00
347	BALISAGE DES SENTIERS DECOUVERTES	14 711,00	8 134,32	6 576,68
351	COLOMBARIUM AU CIMETIERE COMMUNAL	9 917,00	9 915,25	1,75
352	LAVE VAISSELLE PRO WHIRLPOOL HCL534 SAC	7 660,00	7 659,56	0,44
353	REHABILITATION DU DISPENSAIRE	18 910,00	0,00	18 910,00
354	REMPLACEMENT POTEAUX INCENDIE	4 857,00	4 856,51	0,49
355	RCVCB GITE COMMUNAL	316 800,00	12 484,80	304 315,20
356	RCVCB SECURISATION TRAVERSEE RD 15	534 617,00	9 900,00	524 717,00
357	ACHAT TERRAIN ROUTE DE VAUMAS	41 820,00	0,00	41 820,00
358	TRAVAUX EX BOULANGERIE CREATION COMMERCE	80 400,00	34 424,01	45 975,99
359	TRAVAUX AUX ECOLES ET GARDERIE SCOLAIRE	27 936,00	3 803,50	24 132,50
360	VOIRIE 2023	41 923,00	23 922,60	18 000,40
361	ACHAT D'UNE PETITE PARCELLE DE TERRAIN	1 500,00	1 006,37	493,63
Total :		1 284 284,00	229 313,56	1 054 970,44

RECETTES				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
314	MARCHE COUVERT	35 780,00	0,00	-35 780,00
334	ADRESSAGE COMMUNAL	11 193,00	0,00	-11 193,00
336	ACCESSIBILITE PMR BATIMENTS COMMUNAUX	20 280,00	0,00	-20 280,00
337	CREATION AIRES DE PIQUE-NIQUE	5 560,00	0,00	-5 560,00
344	TRAVAUX D HARMONISATION BATI COMMUNAL	10 031,00	0,00	-10 031,00
345	ETUDE DE RECONQUETE DU CENTRE BOURG	8 962,00	12 165,30	3 203,30
347	BALISAGE DES SENTIERS DECOUVERTES	9 808,00	1 655,00	-8 153,00
353	REHABILITATION DU DISPENSAIRE	5 000,00	1 500,00	-3 500,00
355	RCVCB GITE COMMUNAL	211 199,00	2 178,00	-209 021,00
356	RCVCB SECURISATION TRAVERSEE RD 15	216 117,00	0,00	-216 117,00
358	TRAVAUX EX BOULANGERIE CREATION COMMERCE	23 450,00	9 490,00	-13 960,00
359	TRAVAUX AUX ECOLES ET GARDERIE SCOLAIRE	13 148,00	0,00	-13 148,00
Total :		570 528,00	26 988,30	-543 539,70

b. Présentation de l'Etat des restes à réaliser 2023

c. Nouveaux programmes 2024 :

Pour mémoire :

- **Le Fonds de concours 2024 - 2026** s'élève au montant annuel de 11 887 € soit un total de 35 662 € pour l'enveloppe triennale attribuée à la commune.
- Reste 7 259 € de 2023 à attribuer à un programme 2024 (une demande de globalisation sur le programme du gîte communal a été faite en 2023 qui est au-delà de 80 % pour la demande de subvention)

Conseil Départemental : trois dossiers de demandes de subventions sont à déposer au service de l'aménagement du territoire. (Voirie 2024 et deux autres programmes à définir)

A. BUDGET COMMUNE /

1. **RCVCB 2024** : Un avenant au contrat du département de l'Allier sera établi prochainement pour rectifier le calendrier et la priorité des travaux. Mme PROTAT du service de l'aménagement du territoire du conseil départemental informe que le dépôt des dossiers de subvention 2024 sur l'accord de principe sont à dépo-

ser au fil de l'eau jusqu'au 31/10/2024 pour les demandes d'accord de principe 2024.

- **Sécurisation de l'intersection – scénario 1 sans GTR** 418 000.00 € HT et 501 600.00 € TTC (volet cadre de vie) –En raison du lancement de l'étude du schéma directeur d'assainissement et eaux pluviales, le programme sera reporté par avenant au contrat.
- **Programme 2024 - Réhabilitation de l'ancienne boulangerie pour l'accueil d'un commerçant – 2^e tranche** 133 000.00 € HT et 159 600.00 € TTC (volet habitat).
 - Conseil Départemental 35 %
 - DETR 45 %

Dépenses HT		Recettes	
ESTIMATION	133 000.00	Conseil Départemental 35 %	46 550.00
		DETR 45 %	59 850.00
		TOTAL DE L'AIDE	106 400.00
		Autofinancement (20 %)	26 600.00
TOTAL	133 000.00 €	TOTAL	133 000.00 €

- **Demande à faire en 2025 selon le contrat du département et priorité à demander par avenant pour la modification du calendrier : Réhabilitation du logement de l'ancienne boulangerie** - 100 000.00 € HT et 120 000.00 € TTC : (volet habitat)
 - Département 17 %
 - Com com 7.26 %
 - DETR 45 %
 (Demande d'accord de principe à demander si la modification du calendrier est établie).

2. VOIRIE 2024 (vu en 2023 pour la demande d'accord de principe) :

Le Maire rappelle à l'assemblée que des devis ont été demandés à l'entreprise EUROVIA pour des travaux supplémentaires dans le cadre de la voirie communale et qui seront présentés à la prochaine séance du conseil municipal.

Travaux de voirie «la forêt» « Dispositif de soutien aux travaux de voirie » 2024 demandé en 2023

- Conseil Départemental – « Dispositif de soutien aux travaux de voirie »
- Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
EUROVIA	12 187.50	Conseil Départemental 30 %	8 156.25
SA BOUHET	15 000.00		
DEVIS			
		TOTAL DE L'AIDE	8 156.25
		Autofinancement (70%)	19 031.25
TOTAL	27 187.50 €	TOTAL	27 187.50

Travaux du boulo-drome « dispositif de solidarité départementale » 2024 demandé en 2023

- Conseil Départemental – « dispositif de solidarité départementale 2024 »
- Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
EUROVIA	6 698.00	Conseil Départemental 50 %	3 874.00
DEVIS			
SAS BOUHET	1 050.00		
		TOTAL DE L'AIDE	3 874.00
		Autofinancement (50%)	3 874.00
TOTAL	7 748.00 €	TOTAL	7 748.00

Pour mémoire : base pour le dispositif de solidarité 10 000 € - 7 748 = : reste 2 252 € soit 1 126 € de subvention attribuée au programme d'éclairage du terrain de boules.

3. Marché couvert (solde de 26 384.00 TTC sur le programme qui est reporté en 2023) :

Devis PLM 16 467.52 € HT et 19 761.03 € TTC (réalisation de la peinture des portes et murs)
Devis GTR 1 750.00 € HT et 2 100.00 € TTC (tracé d'un espace « Badmington »)

Facture iso souffle 1 518.00 € TTC (isolation)
Facture GTR 1 320.00 € TTC

Soit un total de 24 699.03 € sur les réalisations

4. Chauffage du logement du « relais Salignois » (à mettre en reste à réaliser 2023 / programme de travaux d'harmonisation aux bâtiments communaux pour un solde 10 671 €) :

Devis CHABERT Electricité 6 142.55 € HT et 7 371.06 € TTC

5. Travaux à l'Eglise

- **Pose de Radiants électriques pour le chauffage de l'église** (devis en cours et à valider) **DETR 35 %**
- **Travaux de mise aux normes électriques**
Devis CHABERT Electricité 4 793.69 € HT et 5 752.43 € TTC **DETR 35 %**

6. Eclairage du terrain de boules

Devis CHABERT Electricité 5 211.70 € HT et 6 254.04 € TTC

- Conseil Départemental – « dispositif de solidarité départementale 2024 » **reste 1 126.00 € sur la base de 2 252.00 €**
- **DETR**

Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
CHABERT ELECTRICITE	5 211.70	Conseil Départemental 50 % sur la base de 2 252.00 € 21.60 %	1 126.00
		DETR 35 %	1 824.09
		TOTAL DE L'AIDE	2 950.09
		Autofinancement	2 261.61
TOTAL	5 211.70	TOTAL	5 211.70

7. Une prévision budgétaire 2024 sera portée pour effectuer les régularisations foncières sur des petites parcelles privées et communales.

8. Une **estimation immobilière** sera faite pour la maison de l'ancien médecin située « 26 grande rue ».

B. BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

1. Etude du schéma directeur d'assainissement :

L'offre du marché de l'entreprise SAFEGE est de 93 725.00 HT et 112 470.00 TTC

Subvention 80 % (Conseil départemental et l'Agence de l'Eau - Loire -Bretagne) Le coût du marché est trop élevé et nettement supérieur aux estimations projetées. Le service du bureau départemental de la qualité de l'eau va reprendre l'étude du marché en simplifiant au maximum le programme d'assainissement et pluvial confondus pour diminuer les quantités et exigences nécessaires.

INFORMATIONS :

- a) Un Arrêté portant **modification des limites d'arrondissement** dans le département de l'Allier a été publié et ce à compter du 1^{er} janvier 2024 la commune de SALIGNY SUR ROUDON est intégrée dans l'arrondissement de VICHY.
- b) **SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE /**
- Une réunion d'information sur la défense extérieure contre l'incendie avec la collaboration du SDIS 03 aura lieu le jeudi 8 février à 10 h au siège du syndicat dans la salle de réunion à côté des ateliers). (**Correspondant KLEE Arnaud**)
 - Le **transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement »** à la communauté de communes est prévu au 1^{er} janvier 2026, selon la loi NOTRE.
- c) **SICTOM NORD ALLIER** : dates des prochains conseils syndicaux (**délégués titulaires : CHABERT Gilles et PACAUD Quentin- Délégués suppléants : DESMOULES Maryse et PETIT Dominique**)
- Lundi 12 février 2024 - 18 h 30 à AVERMES (Débat d'Orientation Budgétaire)
 - Jeudi 7 mars 2024 – 18 h 30 à AVERMES (Budget 2024)
 - Mercredi 19 juin 2024 – 18 30 à AVERMES
- d) Arrêté portant l'ouverture d'une **enquête publique** concernant la demande d'autorisation environnementale pour **l'implantation d'un parc éolien sur les communes de LIERNOLLES et MONTCOMBROUX LES MINES** pour une durée de 32 jours à partir du mardi 13 février 2024 à 9 h jusqu'au 15 mars 2024 inclus à 16 h 30 à l'effet de recueillir les observations de toutes les personnes intéressées sur le projet présenté par la société Ferme Eolienne de LIERNOLLES - MONTCOMBROUX SAS, en vue d'obtenir Mme la Préfète de l'Allier, l'autorisation environnementale pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes de LIERNOLLES et MONTCOMBROUX LES MINES. Le dossier de l'enquête est consultable en Mairies de LIERNOLLES et MONTCOMBROUX LES MINES aux jours et heures d'ouverture de celles-ci. Le dossier sera également disponible dans les autres mairies figurant dans le périmètre de l'enquête publique, à savoir : BERT, LE DONJON, LODDES, MONETAY SUR LOIRE, ST DIDIER EN DONJON, SAINT LEON, SALIGNY SUR ROUDON et SORBIER.
- Toute personne intéressée ayant des observations ou des propositions à présenter, pourra, pendant la durée de l'enquête
- Soit les consigner par écrit sur les registres, ouverts à cet effet dans les communes respectives aux jours et horaires habituels d'ouverture de chacune de ces mairies,

- o Soit les formuler par lettre adressée au Président de la commission d'enquête à l'adresse de l'une des deux mairies sièges de l'enquête : LIERNOLLES ou MONTCOMBROUX LES MINES
 - o Soit les faire connaître oralement auprès des membres de la commission d'enquête qui recevront personnellement le public aux jours et horaires suivants :
 - Mairie de SALIGNY SUR ROUDON : le jeudi 22 février, de 14 h à 16 h 30
 - o Soit les formuler par courrier électronique à l'adresse suivante :
Enquete-publique-5054@registre-dematerialise.fr
 - o Soit les inscrire sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/5054>
- e) **Circuit des 4 cantons** : dans le cadre de l'organisation du 45^{ième} circuit des 4 cantons, qui se déroulera le 2 mars 2024 et le comité d'organisation du circuit aurait besoin de **6 bénévoles** qui garderaient les 6 carrefours qui se trouvent sur le territoire de la commune. (DUBOIS Jean-Marie, CHABERT Gilles, ROUX Sylvain, LAINÉ Lionel, MARQUANT Jean-Luc)

QUESTIONS DIVERSES

Vœux de la Municipalité : Monsieur le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour l'organisation et la réussite de cette cérémonie.

Date de la prochaine réunion : vendredi 9 février 2024 à 19 h pour validation des devis et préparation des dossiers de demandes de subventions pour les budgets 2024.